



<https://www.enfance-et-sourires33.fr/>

contact@enfance-et-sourires33.fr

Bordeaux, le 11.10.2021

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Le 13 octobre 2021 vous aurez à débattre du projet de loi instaurant la vaccination obligatoire contre le SARS -CoV-2.

En tant que collectifs, associations, parents et citoyens nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes et vous rappeler les données publiées, les études et les témoignages qui viennent démontrer que la balance bénéfice risque de cette vaccination expérimentale, pour une grande majorité de la population, tend tragiquement vers des risques importants.

Le caractère expérimental de la vaccination implique en droit interne comme en droit international la notion de consentement libre et éclairé comme garde-fou pour empêcher toute dérive.

Par conséquent, ce principe du consentement semble suffisamment bien établi pour constituer un obstacle à l'obligation vaccinale aussi longtemps que les phases de tests cliniques ne seront pas terminées, d'autant plus que le droit français est fondé sur le principe de l'inviolabilité du corps humain.

D'autres part, les recherches médicales, y compris quand elles comportent une finalité thérapeutique, sont aujourd'hui régies par la loi du 5 mars 2012.

Selon le Code de la santé publique, aucune recherche interventionnelle impliquant la personne humaine ne peut être pratiquée « sans son consentement libre et éclairé recueilli par écrit, après que lui ait été délivrée l'information prévue » (article 1122-1-1).

Les recherches interventionnelles sont celles « qui comportent une intervention sur la personne non justifiée par sa prise en charge habituelle » (article 1121-1), c'est-à-dire une intervention non dénuée de risque pour les personnes qui y participent.

En font partie les recherches sur les médicaments, mais aussi les thérapies cellulaires ou les thérapies géniques comme le rappelle l'INSERM.

Par leur nature comme par leur méthodologie expérimentale, **les quatre vaccins anti-covid** semblent entrer dans cette catégorie. Quant à l'information préalable, elle doit inclure notamment « les risques prévisibles » et « les éventuelles alternatives médicales » (article 1122-1).

Par ailleurs, nous savons aujourd'hui que le « vaccin expérimental » ne protège pas de la contamination, ni de la transmission (cf. déclaration du Ministre de la Santé Olivier Véran devant le Conseil d'État au mois d'avril 2021).

Une étude parue dans European Journal of Epidemiology le 30 septembre 2021 confirme que les pays où le pourcentage de population vaccinée est le plus élevé, ont un nombre de cas de Covid-19 pour 1 million d'habitants plus élevé (exemple Israël, Portugal, Islande...).

Au-delà de ces constats, ce qui est d'autant plus inquiétant ce sont les effets secondaires induits par ces injections.

Au 2 octobre 2021, l'agence européenne du médicament, l'EMA, recensait **26523 décès** liés formellement au vaccin et **2 millions de complications dont 1 million graves**. Ces chiffres ne représentent qu'une partie des cas observés.

En France, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dans son rapport du 16 septembre 2021 rapporte **22559 cas graves** parmi lesquels des décès.

Malheureusement et pour rajouter à notre inquiétude, l'ANSM ne transmet plus le nombre des décès liés aux injections. L'opacité des chiffres et des remontés de la pharmacovigilance doit absolument attirer votre attention.

Cependant, Les données peuvent être analysées sur la base de données Européenne pour chaque vaccin et par effets secondaires.

<https://dap.ema.europa.eu/analytics/saw.dll?PortalPages>

https://dap.ema.europa.eu/analytics/saw.dll?PortalPages&PortalPath=%2Fshared%2FPHV%20DAP%2F_portal%2FDAP&Action=Navigate&P0=1&P1=eq&P2=%22Line%20Listing%20Objects%22.%22Substance%20High%20Level%20Code%22&P3=1+42325700

https://dap.ema.europa.eu/analytics/saw.dll?PortalPages&PortalPath=%2Fshared%2FPHV%20DAP%2F_portal%2FDAP&Action=Navigate&P0=1&P1=eq&P2=%22Line%20Listing%20Objects%22.%22Substance%20High%20Level%20Code%22&P3=1+40995439

https://dap.ema.europa.eu/analytics/saw.dll?PortalPages&PortalPath=%2Fshared%2FPHV%20DAP%2F_portal%2FDAP&Action=Navigate&P0=1&P1=eq&P2=%22Line%20Listing%20Objects%22.%22Substance%20High%20Level%20Code%22&P3=1+42287887

En France, l'expérience du terrain rapportée par les médecins de ville et hospitaliers montre clairement l'accroissement des complications survenant dans les semaines suivant la vaccination.

De nombreux cas de paralysie faciale, de myocardite et péricardite dans les suites précoces de la vaccination, des complications cardio-vasculaires (Infarctus, AVC) chez des sujets relativement jeunes et pas forcément à risque cardio-vasculaire.

De nombreux cas de thrombose veineuse et d'embolie pulmonaire.

Les médecins signalent une élévation fréquente des marqueurs de thrombose (D-Dimères) parfois à des taux anormalement élevés, une fatigue et altération de l'état général accélérée chez les patients âgés, des cancers jusque-là contrôlés, explosent après vaccination, des maladies auto-immunes comme des polyarthrites, des thyroïdites se révèlent dans les semaines qui suivent la vaccination.

Des vaccins retirés du marché pour des suspicions de dangerosité avérée ont eu lieu dans plusieurs pays.

Dix-sept pays (dont quatorze européens) ont décidé d'interrompre toute utilisation du vaccin d'AstraZeneca sur leur territoire. Les agences sanitaires ont fait état, à l'échelle de l'Europe, d'une trentaine de cas de thromboses survenus dans les jours suivant une vaccination.

Quelques semaines après les inquiétudes et les changements de recommandations autour du vaccin AstraZeneca en Europe, l'utilisation d'un autre sérum se voit suspendue, de l'autre côté de l'Atlantique. La FDA (Food and Drug Administration), l'autorité fédérale en charge des médicaments aux États-Unis, recommande mardi 13 avril aux États de mettre en pause la vaccination avec le produit de Johnson & Johnson, selon le New York Times et Axios.

Le Japon a retiré du marché 1,63 million de doses du vaccin Moderna après qu'une alerte venue de plusieurs centres de vaccination ait signalé des lots contenant des impuretés et métaux lourds.

En Suède, l'autorité de santé publique (FHM) en charge de la vaccination a décidé de mettre en pause l'usage du vaccin Spikevax de Moderna pour tous ceux nés en 1991 et après, "par précaution", après des signes de risque accru d'effets secondaires "comme les inflammations du myocarde et du péricarde.

Le Danemark suspend également le vaccin Moderna COVID-19 pour les groupes d'âge plus jeunes.

<https://www.reuters.com/business/healthcare-pharmaceuticals/sweden-pauses-use-moderna-covid-vaccine-cites-rare-side-effects-2021-10-06/>

Une étude scandinave associant la Finlande, la Suède, la Norvège et le Danemark a établi que les hommes injectés avec le Spikevax de Moderna et âgés de moins de 30 ans avaient un risque légèrement accru de développer une inflammation du myocarde.

<https://www.ouest-france.fr/sante/vaccin/covid-19-pourquoi-le-vaccin-moderna-est-il-suspendu-dans-les-pays-du-nord-de-l-europe-3c436eee-2830-11ec-991c-dac596d5a249>

Nous vous alertons également sur l'obligation vaccinale à destination des enfants et des adolescents.

En effet, nous ne pouvons que constater avec effroi et tristesse les nombreux retours de parents témoignant du décès de leurs enfants suite à l'injection ou des effets secondaires graves.

Nous n'avons malheureusement pas en France de remontées précises des chiffres officiels concernant les effets secondaires de la vaccination chez les enfants, et nous le déplorons fortement.

Dans le rapport de l'ANSM, l'enquête de pharmacovigilance du vaccin Pfizer – BioNTech Comirnaty Rapport n°18 : **période du 2 juillet 2021 au 26 août 2021**, nous pouvons lire que, pour 1 seul type de vaccin, les effets indésirables rapportés chez les jeunes (12-18 ans) **382 cas graves**

<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/covid-19-suivi-hebdomadaire-des-cas-deffets-indesirables-des-vaccins>

L'étude de la CDC (Center for Disease Control) aux USA **mentionne 397 cas de myocardites et 14 décès survenus après le vaccin.**

https://www.cdc.gov/mmwr/volumes/70/wr/mm7031e1.htm?s_cid=mm7031e1_w

Le consensus scientifique n'est d'ailleurs pas au rendez-vous puisque le Royaume-Uni par exemple ne conseille pas la vaccination des 12-17 ans.

<https://www.bbc.com/news/health-58438669>

L'OMS elle-même remet en question notre stratégie vaccinale des plus jeunes.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/covid-19-l-oms-critique-la-strategie-des-pays-riches-etappelle-a-ne-pas-vacciner-les-plus-jeunes-20210728>

Au regard de toute ces données, nos inquiétudes sont fondées et justifiées.

Votre vote implique intrinsèquement votre responsabilité et nous comptons sur votre sens éthique et moral afin de sauvegarder notre sécurité et nos droits.

En conclusion, nous vous demandons de ne pas voter pour cette proposition de loi.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre sincère considération.

Co signataires :

REACTION 19

PARENTS DU BASSINS – LIBERONS NOS ENFANTS

ASSOCIATION OXYGENE AQUITAINE